

# AC//RA

art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes

Rencontre professionnelle

# QUELLES PLACES POUR LES ARTS VISUELS DANS L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ?

S'appuyant sur les conclusions et le Plan d'actions rédigé dans le cadre du Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI) [Panorama 2017-2020], AC//RA a souhaité interroger les rapports entre le secteur des arts visuels et l'éducation artistique et culturelle. AC//RA s'est ainsi associée à la Délégation Académique aux Arts et à la Culture (DAAC) de Lyon pour organiser une rencontre professionnelle régionale. Intitulée « Quelles places pour les arts visuels dans l'éducation artistique et culturelle? », elle s'est déroulée le 27 juin 2023 sur le site des SUBS / ENSBA de Lyon. À travers cette première rencontre, l'association souhaite renforcer les échanges entre les arts visuels et l'Éducation nationale.



## INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS

### Maïté Marra, artiste

Artiste et chercheuse membre de l'unité de recherche Art Contemporain et Temps de l'Histoire dirigée par Bernhard Rüdiger (Ensba Lyon/Cehta-Ehess), Maïté Marra intervient dans des établissements scolaires depuis 2018 en tant qu'artiste.

Lors de son intervention, Maïté Marra a insisté sur l'absence ou la très faible restitution des projets d'éducation artistique et culturelle qu'elle a menés, auprès des élèves et de leurs familles. Or, pour Maïté, cette valorisation est centrale dans la conduite du projet. Il s'agit de mieux communiquer sur ce qui est en train de se faire et sur ce qui existe déjà mais aussi de laisser une trace sur le long terme pour documenter la démarche.

La valorisation, quand elle a lieu, doit justifier de sa pertinence et trop souvent, lorsqu'elle est imposée, ne prend pas en considération et n'implique que très peu les élèves dans son processus d'élaboration. Cela est souvent dû à une relation parfois complexe avec les professeurs relais notamment en raison d'un manque de disponibilité du fait d'un emploi du temps très chargé.

Sur cette question de la valorisation, Maïté Marra cite notamment la plateforme ADAGE (Application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle) qui peut être utilisée comme un outil de recensement des projets EAC. En effet, cette plateforme – qui permet aux équipes pédagogiques de concevoir des projets en partenariat avec les structures culturelles – donne accès à un annuaire des projets EAC passés et à venir. Maïté Marra mentionne également la présence, sur cette plateforme, d'un annuaire dédié aux artistes-auteurs/autrices. Ce dernier, peu connu du secteur, est en accès libre et donne la possibilité aux artistes qui le souhaitent de s'y inscrire pour être référencés auprès des équipes pédagogiques.



### Peggy Montes, responsable du service accueil et développement des publics, Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole

Peggy Montes témoigne elle aussi de l'importance de cette valorisation par la restitution.

À l'issue des nombreux ateliers organisés par le musée au cours de l'année, une restitution ou une mise en scène des résultats est présentée. Peggy Montes cite l'exemple d'un projet mené avec des lycéens et lycéennes : chacun et chacune a réalisé trois tirages grâce à une presse à graver, qui ont été mis en scène. Pour ce faire, le musée a organisé une rencontre entre les élèves et un scénographe du MAMC+. À l'issue de cette rencontre, les élèves ont pu créer leur propre édition de restitution.



**Valérie Perrin, déléguée académique  
aux arts et à la culture**

Valérie Perrin remercie ces deux interventions qui abordent un point central de l'éducation artistique et culturelle, à savoir la restitution. À travers différentes expériences personnelles, elle a, elle-même, constaté l'importance centrale que doit avoir la restitution et à travers elle la valorisation du projet. Dans l'idéal, cette restitution devrait être intégrée dès le départ et, de ce fait, au budget dès le montage du projet. Un autre point essentiel est le manque de formation et d'informations que les acteurs peuvent parfois ressentir lorsqu'ils participent à des projets d'éducation artistique et culturelle. Bien souvent, il existe une méconnaissance de la place et du rôle de l'artiste dans le projet, et ce qu'il peut et doit apporter aux élèves. Pour pallier à ce problème, Valérie Perrin propose d'organiser des temps collectifs de réunion entre l'Éducation nationale et le secteur des arts visuels afin que toutes et tous puissent se familiariser avec le rôle et les attentes de chacun et chacune.

**Cyrille Noirjean, Président d'AC//RA -  
Art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes  
et directeur de URDLA**

Cyrille Noirjean a tout particulièrement pointé les risques et les difficultés qu'un artiste, qui interviendrait seul dans un projet EAC, pouvait rencontrer dans l'élaboration des projets. Cette situation peut parfois conduire à un certain isolement face à l'équipe pédagogique et encore plus face aux financeurs. Il rappelle l'importance d'une interconnexion et une compréhension entre les différents acteurs. Il est important de privilégier et de renforcer ses liens avant, durant et après le projet par des temps de rencontre.

Dans la continuité des autres interventions, Cyrille Noirjean a également insisté sur l'importance de la valorisation et rappelé la nécessité d'inclure l'ensemble des acteurs dans la restitution. L'artiste ne doit pas être seul dans cette démarche et les élèves doivent être eux aussi inclus et pris en compte dans cette restitution. En outre, à l'issue de ces projets, un partage d'expérience doit être favorisé.

## DISCUSSIONS ENTRE LES ACTEURS

Les échanges ont donné lieu à un partage d'expérience entre les participants. Ces différents témoignages partagent un même constat : la difficulté d'entretenir le dialogue entre les différents acteurs qui interviennent dans les projets d'éducation artistique et culturelle (dit EAC). Il existe bien souvent un manque d'échange, de motivation, d'information, de moyens et de communication claire dans le processus général.

Ce dialogue difficile tire, en partie, son origine d'une certaine méconnaissance du rôle de chacun et chacune dans le cadre des projets d'éducation artistique et culturelle, en particulier, la place de l'artiste, sa pratique artistique, et ce qu'elle ou il peut apporter aux élèves et à l'équipe pédagogique. Trop souvent, la pratique culturelle et artistique est perçue comme un « passe-temps ». Il est important de lutter contre ce cliché en faisant de la pédagogie sur la place et le rôle de l'artiste-auteur/autrice dans la société, auprès des chefs d'établissement, des familles et plus largement des acteurs qui interviennent dans ces projets. Il apparaît essentiel que les projets soient co-construits, contractualisés et qu'il y ait une volonté commune de les porter à court et long terme.

La sensibilisation au travail de l'artiste pourrait être menée sur une temporalité plus longue que la période de présence effective. Les artistes présents ont rappelé l'importance de remettre la discipline des arts visuels, valorisant ainsi le processus plutôt que le résultat final. Ces projets d'éducation artistique et culturelle doivent à la fois nourrir la pratique de l'artiste et inspirer les élèves et l'équipe pédagogique. Dans cette optique-là, les résidences artistiques en milieu scolaire apparaissent comme un dispositif intéressant pour placer l'artiste au cœur des établissements scolaires, tout en proposant de bonnes conditions de travail pour les artistes. Malheureusement, les arts visuels ne sont pas assez représentés dans les appels à candidatures. À travers leurs expériences respectives, les participants ont pointé l'importance de pouvoir être accompagnés aux différentes étapes d'un projet. Il manque un référent de bout en bout. Que l'on soit artiste ou professeur référent, ce type de projet peut se révéler lourd administrativement. L'accompagnement proposé par certaines institutions « arts visuels » pourrait être d'une grande aide permettant notamment de palier le frein temporel qu'est le rythme



de l'année scolaire. Un suivi extérieur permettrait une continuité du suivi. Un accompagnement individualisé pourrait être proposé aux artistes qui le souhaitent. Ce constat pose plus largement la question de la formation des acteurs qui interviennent dans les projets d'EAC. Certains participants ont déploré l'absence d'informations sur les modalités des projets d'éducation artistique et culturelle au sein des écoles d'art, à destination des étudiants et étudiantes. Des ateliers pourraient être mis en place dans le cadre du cursus proposé par les écoles d'art, en vue de favoriser la rencontre entre les étudiants et étudiantes, les acteurs de l'Éducation nationale et les acteurs des arts visuels. Dans la même lignée, le besoin d'un accès facilité à des ressources administratives et juridiques pour les arts visuels apparaît essentiel pour les acteurs qui souhaiteraient se lancer pour la première fois ou mieux comprendre le fonctionnement des différents dispositifs liés à l'EAC, le rôle de chacun et chacune et faciliter la mise en réseaux avec les différentes institutions. Plusieurs thématiques ont été avancées par les participants : comment répondre à un appel à projets EAC, comment faciliter les démarches administratives, comment adapter son projet artistique à un public spécifique, etc.

Pour conclure, les participants ont déploré le manque d'informations claires pour les acteurs des arts visuels et les enseignants sur les différents dispositifs et leur fonctionnement. La plupart des personnes présentes ne connaissaient pas l'existence de la plateforme ADAGE (Application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle). Utilisée par les équipes pédagogiques pour déposer leurs demandes de financement des projets EAC, elle propose un répertoire permettant aux artistes, tous secteurs culturels confondus, de s'inscrire afin d'être repérés par les enseignants ainsi qu'un annuaire recensant les projets EAC.

Le Pass Culture a également été abordé au cours des discussions. L'utilisation de la part individuelle – par l'élève – ou de la part collective – par l'établissement scolaire – doit permettre aux élèves d'avoir accès à une offre culturelle plus large tout en valorisant les projets portés par les lieux culturels à travers leur présence sur l'application. Il est possible, grâce à ce dispositif, de faciliter la rémunération de l'artiste tout en permettant de travailler plusieurs années avec le même enseignant. D'un autre côté, il a été relevé que certains établissements scolaires pouvaient faire obstruction par manque d'informations sur le dispositif, voire ne pas utiliser du tout la part collective qui leur était allouée. Malgré certaines actions mises en place par les DAAC et le gouvernement, il y a un manque de relais de l'information auprès des professeurs et des artistes-auteurs pour monter leurs projets, qui, bien souvent se greffent à d'autres projets plus importants.



# CONCLUSIONS DES ATELIERS PARTICIPATIFS

## CONDITIONS NÉCESSAIRES AU BON DÉROULEMENT DES PROJETS EAC

**Une formation des acteurs et des informations adaptées** (préparation, anticipation et connaissance des acteurs, des dispositifs, etc.) ;

**Un projet anticipé et planifié avec une démarche volontaire et co-construite** (bilan de mi-parcours) ;

**Un accompagnement et une communication claire** (interlocuteurs et structures accompagnatrices identifiées, etc.) ;

**Une valorisation par la restitution**

## FREINS AU BON DÉROULEMENT DES PROJETS EAC

**Un manque d'information sur les dispositifs et la méthodologie de projet :** l'absence d'identification claire des acteurs et de leur rôle crée un dialogue complexe entre les parties prenantes, une absence d'anticipation mêlée à une temporalité souvent trop courte des projets EAC peuvent impacter le bon déroulement ;

**Un manque de valorisation du travail effectué** (temps de préparation non comptabilisé, évaluation non partagée, etc.) et de budget (coût du matériel et de transport).



## PROPOSITIONS FORMULÉES PAR LES PARTICIPANTS

**Faciliter la mise en relation** entre les artistes, les structures et les établissements scolaires ;

**Favoriser l'accompagnement des artistes** par une structure culturelle extérieure pour mener à bien des projets EAC ;

**Faciliter le partage d'expériences en EAC** entre les structures arts visuels et rendre leurs actions plus visibles ;

**Adapter les dispositifs déjà existants** pour intégrer des enveloppes de production afin que les projets puissent se réaliser sur un temps long ;

**Créer des ressources ou un livrable** à destination des artistes, des professeurs-relais et des structures culturelles pour informer sur l'EAC et la conduite des projets qui valorise et documente le processus et/ou la finalité des projets EAC ;

**Favoriser la présence des arts visuels** dans les dispositifs de résidences artistiques dans les établissements scolaires ;

**Concevoir des workshops dédiés à l'EAC** 1 fois/an au sein des écoles d'art avec l'ensemble des acteurs de l'EAC.

# AC//RA

art contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes

---

10 rue du Pérou - 69100 Villeurbanne

[www.ac-ra.eu](http://www.ac-ra.eu)

